



DOSSIER DE PRESENTATION

CAHIER DES CHARGES POUR DEPOT D'OFFRE

**ELEMENTS CORPORELS ET INCORPORELS COMPOSANT LES
PARTS PRODUCTEUR DES OEUVRES DE LA SOCIETE SAS IDEALE
AUDIENCE**

sis 6 Rue de l'Agent Bailly - 75009 PARIS

Par jugement en date 21 mars 2023, le Tribunal de Commerce de PARIS a ouvert une procédure de Liquidation Judiciaire à l'égard de SAS IDEALE AUDIENCE et a désigné :

- Monsieur GUINET en qualité de juge commissaire
- la SELARL AXYME prise en la personne de Didier COURTOUX en qualité de Liquidateur.

Conformément aux dispositions des articles L.642-19, L.642-22 et R.641-30 du Code de commerce, et dans le respect des dispositions relatives au Code de la propriété intellectuelle, il est envisagé de procéder à la cession de l'actif suivant :

**Éléments corporels et incorporels composant les parts Producteur des Œuvres détenues par la SAS
IDEALE AUDIENCE**

**LE PRESENT DOCUMENT A ETE ETABLI AU VU DES ELEMENTS ET INFORMATIONS RECUS A CE JOUR
SANS QUE LE LIQUIDATEUR PUISSE EN GARANTIR L'EXHAUSTIVITE ET SANS QUE SA
RESPONSABILITE PUISSE ETRE ENGAGEE POUR TOUTE INEXACTITUDE ET/OU ERREUR CONTENUE
DANS LES ELEMENTS QUI LU ONT ETE FOURNIS**

- **Activité exercée** : distribution, production de films, import-export, édition musicale et tout ce qui concerne le film et l'audiovisuel

- **Description des actifs cédés** :

Éléments corporels et incorporels composant les parts producteurs de la **société SAS IDEALE AUDIENCE** selon le catalogue joint en annexe.

Tous renseignements souhaités pourront être demandés à l'**expert Monsieur Christian ARDAN**, expert judiciaire, 20 rue Euler 75008 PARIS, contre signature d'un engagement de confidentialité 06 12 43 33 23.

Lesdits renseignements, ne seront communiqués qu'à titre d'information et ne sauraient dispenser les pollicitants de vérifier les contrats de mandat et notamment les clauses de résiliation prévues en cas de liquidation judiciaire.

Le repreneur reprendra les éléments corporels et incorporels composant les films et/ou documentaires et/ou captations par l'entreprise en l'état et fera son affaire personnelle à ses frais, risques et périls sans recours contre la liquidation et /ou contre tous organes directs et /ou indirects de la Liquidation :

Le cessionnaire désigné ne pourra exercer aucun recours à l'encontre de la SELARL AXYME prise en la personne de Maître Didier COURTOUX, es qualité, à cet égard et/ou contre tous organes directs et /ou indirects de la Liquidation.

Le cessionnaire désigné s'oblige à respecter les obligations mises à la charge de la société SAS IDEALE AUDIENCE et déclare reprendre les droits en l'état et faire son affaire personnelle à ses frais, risques et périls sans recours contre la liquidation, le LIQUIDATEUR es qualité et/ou contre tous organes directs et /ou indirects de la liquidation de :

- la libre disposition des droits cédés ;
- de son accès au matériel du film ;
- du droit de rétention qui pourrait lui être éventuellement opposé par les laboratoires ou tout autre détenteur d'éléments et de matériels d'exploitation ;
- du respect des droits d'auteur et du renouvellement éventuel des contrats conclus, des délégations de recettes en faveur de tiers et plus généralement de toutes les obligations résultant des conventions inscrites aux Registres du Cinéma et de l'Audiovisuel, du renouvellement éventuel de droits d'images d'archive et du respect du droit à l'image
- des droits opposables issus des actes inscrits au Registre du Cinéma et de l'Audiovisuel,

- des contrats de cession de droits d'exploitation ou des mandats de distribution qui auraient pu être conclus et qui pourraient être en cours

La présente cession est soumise aux dispositions de l'article L132-30 du Code de propriété intellectuelle :

« La procédure de sauvegarde ou de redressement judiciaire du producteur n'entraîne pas la résiliation du contrat de production audiovisuelle. Lorsque la réalisation ou l'exploitation de l'œuvre est continuée en application des articles L. 521-22 et suivants du code de commerce, l'administrateur est tenu au respect de toutes les obligations du producteur, notamment à l'égard des coauteurs.

En cas de cession de tout ou partie de l'entreprise ou de liquidation, l'administrateur, le débiteur, le liquidateur, selon le cas, est tenu d'établir un lot distinct pour chaque œuvre audiovisuelle pouvant faire l'objet d'une cession ou d'une vente aux enchères. Il a l'obligation d'aviser, à peine de nullité, chacun des auteurs et des coproducteurs de l'œuvre par lettre recommandée, un mois avant toute décision sur la cession ou toute procédure de licitation. L'acquéreur est, de même, tenu aux obligations du cédant.

L'auteur et les coauteurs possèdent un droit de préemption sur l'œuvre, sauf si l'un des coproducteurs se déclare acquéreur. A défaut d'accord, le prix d'achat est fixé à dire d'expert.

Lorsque l'activité de l'entreprise a cessé depuis plus de trois mois ou lorsque la liquidation est prononcée, l'auteur et les coauteurs peuvent demander la résiliation du contrat de production audiovisuelle ».

De ce fait, la prise de possession des œuvres ne se fera qu'après la purge des droits de préemption et uniquement sur les titres non préemptés par les ayants-droits.

Avertissements :

Objet et usage du présent document

Le présent dossier de présentation a été établi afin de permettre aux éventuels candidats repreneurs de préparer les offres de reprise qu'ils pourront formuler.

Il ne peut être utilisé à d'autre fin que la préparation et la présentation d'un projet de reprise.

La communication du présent document implique l'engagement du destinataire à tenir en permanence confidentiel l'ensemble des informations qu'il contient, ainsi que toutes autres données ou documents de quelque nature que ce soit qui lui ont été ou lui seraient communiqués ultérieurement.

Information des candidats repreneurs

L'information contenue dans ce document est sélective et sera éventuellement sujette à actualisation, modification ou complément. Par conséquent, cette information n'est pas exhaustive et n'a pas la prétention de rassembler tous les renseignements qu'un acquéreur potentiel pourrait désirer recevoir.

Tout acquéreur potentiel doit donc réaliser ses propres investigations, afin de former son propre jugement, sur l'information contenue dans ce document et s'entourer de conseils professionnels adéquats, afin de tenir compte de toutes les conséquences financières, légales, sociales et fiscales de l'acquisition de tout ou partie de l'entreprise.

Si vous souhaitez prendre connaissance d'autres éléments (contrats en cours, etc....), il convient d'en formuler expressément la demande auprès de nos services. Ils vous seront communiqués sous réserve que nous les ayons en notre possession.

Ce dossier ne confère aucun mandat à son destinataire.

Tout actif peut être consulté librement sur le site du Conseil National des Administrateurs Judiciaires et Mandataires Judiciaires (www.cnajmj.fr), portail Actify.

* * *

POUR ETRE RECEVABLES, LES OFFRES D'ACQUISITION DEVRONT ETRE CONFORMES AUX PRESCRIPTIONS DU PRESENT CAHIER DES CHARGES.

I) Contenu de l'offre

1. Précisions sur le candidat à la reprise

● Personne physique

La personne physique se portant acquéreur doit fournir des renseignements précis sur son identité :

- Nom
- Prénoms
- Date et lieu de naissance
- Nationalité
- Lieu de résidence

Une photocopie de la carte d'identité devra être jointe à l'offre de reprise.

● Personne morale

Les statuts, un extrait Kbis de la société daté de moins de 3 mois devront être joints à l'offre ainsi que la copie de la pièce d'identité du signataire de l'offre.

La société se portant acquéreur devra fournir des informations quant à sa structure :

- Composition et répartition du capital social
- Activité
- Chiffre d'affaires
- Résultats

Si la société est en cours de constitution, l'état civil des futurs porteurs ou actionnaires ainsi que leur participation dans le capital devra être précisé, une clause de substitution en termes généraux n'étant pas admise.

Le repreneur devra de manière synthétique présenter son projet économique rattaché à l'achat de l'actif. Il convient que soit également précisée l'adresse mail de contact du candidat à la cession.

2. Précisions sur le périmètre de la reprise et la portée de l'offre

- Les actifs repris

Le présent appel d'offre s'entend sur l'ensemble du catalogue mais les candidats peuvent formuler une offre catégorie par catégorie (5 catégories répertoriées dans le catalogue joint).

L'offre doit comporter la désignation précise des éléments corporels et/ou incorporels repris.

- Une offre ferme et définitive

L'offre doit être ferme et définitive, en ce sens qu'elle ne peut être assortie d'aucune condition suspensive, résolutoire ou autre, de nature à compromettre la réalisation de la cession.

3. Précisions sur le prix

Le prix

Le prix doit être déterminé œuvre par œuvre, à cet effet le tableau en annexe doit être complété ligne par ligne.

L'offre de reprise doit comporter un **prix en euro** ferme et définitif proposé par le repreneur.

Le prix mentionné doit être stipulé « net vendeur » :

En sus du prix, l'acheteur prendra à sa charge les frais et honoraires afférents à la cession (en ce compris les frais de rédaction de l'acte de cession), ainsi que le coût de la procédure de purge des ayants-droits des œuvres conformément à L.132-30 (CPI) ;

Garantie de paiement requise :

Un chèque de banque libellé à l'ordre de **la SELARL AXYME** devra obligatoirement être joint à l'offre **couvrant l'intégralité du prix proposé.**

Les chèques remis à l'appui de l'offre seront consignés par l'exposante et feront l'objet d'une restitution, pour les candidats non retenus, dès signature de l'ordonnance du juge-commissaire.

4. Les attestations à joindre impérativement à l'offre de reprise

Le repreneur devra joindre à son offre la déclaration d'indépendance au regard des dispositions des articles L642-3 et L642-20 du Code de Commerce ainsi que de sincérité du prix annexée au présent dossier après l'avoir dûment remplie, datée et signée.

Le questionnaire de provenance des fonds également annexé au présent dossier devra être complété.

II) Procédure et calendrier des opérations

1) Délai et remise des offres

Toute proposition d'acquisition devra être, soit :

- déposée sous pli cacheté et porter la mention « *Soumission sous pli cacheté ; liquidation de IDEALE AUDIENCE* ».
- acheminée par voie postale sous double enveloppe, l'enveloppe intérieure devant être fermée et porter la mention « *Soumission sous pli cacheté ; liquidation de SAS IDEALE AUDIENCE* »

L'offre devra être réceptionnée en l'Etude de Maître Stéphane VAN KEMMEL Huissier de justice sis au Tribunal de Commerce de Paris, 1 Quai de la Corse 75004 Paris, **avant le 13 novembre 2023 à 17H00.**

Toute offre déposée ou réceptionnée après ce délai sera irrecevable.

2) Audience d'ouverture des plis cachetés

L'ouverture des plis qui auront été déposés aura lieu le **14 novembre 2023 à 14H30**, au Tribunal de Commerce de Paris, 1 quai de Corse 75004 PARIS (se renseigner auprès des appariteurs du bureau de la présidence au 1^{er} étage pour connaître la salle de l'audience), en présence du juge-commissaire et de l'huissier désigné qui en dressera un procès-verbal.

Lors de cette audience, le juge-commissaire pourra entendre les candidats acquéreurs dont la présence physique est souhaitée, ainsi que le dirigeant.

L'ordonnance sera ensuite rendue par le juge-commissaire, qui retiendra ou non l'une des offres présentées, dans l'intérêt de la procédure. Des précisions complémentaires pourront être demandées aux candidats en cours d'audience.

Le juge-commissaire n'est pas tenu d'accepter les offres présentées et pourra faire arrêter de nouvelles modalités de cession.

Quel que soit la forme et les modalités de l'offre, **aucune rétractation de l'offre ne sera possible après dépôt**, l'offre liant son auteur jusqu'au prononcé de l'ordonnance de Monsieur le Juge-Commissaire.

Dans le cas d'une deuxième ouverture de plis, les offres ne pourront être inférieures à celles déposées lors de la première audience.

3) L'entrée en jouissance

L'entrée en jouissance interviendra au jour de la signature de l'acte de cession, de telle sorte qu'à compter de cette date, toutes les charges afférentes aux actifs cédés seront supportées par le repreneur.

Cette condition essentielle doit être reconnu comme expressément acceptée dans l'offre de reprise.

4) Rédaction de l'acte de cession

L'acte de cession sera établi par le conseil du liquidateur, l'acquéreur pouvant se faire assister de son propre conseil.

Pour mémoire, les frais de rédaction de l'acte sont à la charge de l'acquéreur.

L'information contenue dans ce document est sélective et sera éventuellement sujette à actualisation, modification ou complément. Par conséquent, cette information n'est pas exhaustive et n'a pas la prétention de rassembler tous les renseignements qu'un acquéreur potentiel pourrait désirer recevoir. Tout acquéreur potentiel doit donc réaliser ses propres investigations notamment au RCA, afin de former son propre jugement, sur l'information contenue dans ce document et s'entourer de conseils professionnels adéquats.

Annexe : CATALOGUE

LE CATALOGUE

Rappel : L'activité de la société est régie spécifiquement par les textes suivants : code de l'industrie cinématographique, code de la propriété intellectuelle.

Le présent document tient compte de la situation juridique de l'entreprise qui a cessé son activité.

Que de ce fait, la liquidation entraîne un risque de résiliations des droits d'auteurs conformément aux dispositions de l'article 132-30 du Code de la Propriété Littéraire et Artistique, lequel prévoit :

« La procédure de sauvegarde ou de redressement judiciaire du producteur n'entraîne pas la résiliation du contrat de production audiovisuelle.

Lorsque la réalisation ou l'exploitation de l'œuvre est continuée en application des articles L. 621-22 et suivants du code de commerce, l'administrateur est tenu au respect de toutes les obligations du producteur, notamment à l'égard des coauteurs.

En cas de cession de tout ou partie de l'entreprise ou de liquidation, l'administrateur, le débiteur, le liquidateur, selon le cas, est tenu d'établir un lot distinct pour chaque œuvre audiovisuelle pouvant faire l'objet d'une cession ou d'une vente aux enchères. Il a l'obligation d'aviser, à peine de nullité, chacun des auteurs et des coproducteurs de l'œuvre par lettre recommandée, un mois avant toute décision sur la cession ou toute procédure de licitation. L'acquéreur est, de même, tenu aux obligations du cédant.

L'auteur et les coauteurs possèdent un droit de préemption sur l'œuvre, sauf si l'un des coproducteurs se déclare acquéreur. À défaut d'accord, le prix d'achat est fixé à dire d'expert.

Lorsque l'activité de l'entreprise a cessé depuis plus de trois mois ou lorsque la liquidation est prononcée, l'auteur et les coauteurs peuvent demander la résiliation du contrat de production audiovisuelle. »

IDENTIFICATION DES ACTIFS

5 CATEGORIES

- 1 -LONGS MÉTRAGES
- 2-DOCUMENTAIRES MUSICAUX
- 3-AUTRES DOCUMENTAIRES
- 4-CAPTATIONS
- 5-CLASSIC ARCHIVE

1-LISTE DES LONG-METRAGES



« Francofonia »
2015
N° RCA 130 973

Pourcentage restant à la société : sur le négatif 60 %

Pourcentage restant à la société RNPP : 48% des RNPP après remboursement Eurimages (17%)

Genre : LONG MÉTRAGE

Format : durée : 87 mn

Casting :

Louis Do de Lencquesaing - Jacques

Jaujard

Benjamin Utzerath - Count Wolff Metternich

1^{er} Diffuseur en clair : Arte France

1^{er} Diffuseur crypté : N/A

Sortie salle : 11 novembre 2015

distributeur :

Sophie Dulac Distribution (France)

Films boutique (ventes internationales)

Sophie Dulac distribution

60 rue Pierre Charon

75008 Paris

Tel 01 44 49- 46 00

Michel Zana

<mailto:mzana@dulacdistribution.com>

Films Boutique - Main office
Berlin - Köpenicker Str. 184. –
10997 Berlin, Germany
+49 30 69 53 78 50

contact@filmsboutique.com

Jean Christophe Simon

simon@filmsboutique.com

Valeska Neu (Sales and HR)

valeska@filmsboutique.com

Budget du film : 1,8 M€

Auteurs :

- Auteur œuvre originale : N/A

- Auteurs : Alexandre Sokourov

- Réalisateur : Alexandre Sokourov

Coproduction :

Zero One Film (30 %)

Musée du Louvre (10 %)

ARTE (10 %)

N279 (10 %)



«Gigi la legge / Les aventures de Gigi la loi»

2022

N° RCA 150 853

Pourcentage restant à la société : sur le négatif 31%

Pourcentage restant à la société RNPP : 31% des RNPP

Genre : LONG METRAGE

Format : durée : 102 mn

Casting : PierLuigi Mecchia, Ester Vergolini, Annalisa Ferrari

1^{er} Diffuseur en clair : N/A

1^{er} Diffuseur crypté : N/A

- Auteur œuvre originale

- Auteurs : Alessandro Comodin

- Réalisateur : Alessandro Comodin

Sortie salle : 26 octobre 2022

distributeur :

Shellac (France et International)

Shellac distribution

Friche la Velle de Mai

41 rue Jobin 13003 Marseille

Tel : 04 95 04 95 92

Lucas Gendre <lucas.gendre@shellac-films.com>

Alessandro Comodin

4 rue de l'Argonne 75019 Paris

Mob : 0618076325

alessandro.comodin@gmail.com

Coproduction :

Okta Films (57%)

Michigan Films (12%)

Budget du film : 0,645 M€

Auteurs :

Okta Film

www.oktafilm.it

Francesca Vittoria Bennett

European m. +39 3927809449

US m. +1 (406) 410-3784

@. prod@oktafilm.it Paolo Benzi ! :

Zero@oktafilm.it

Michigan Films

rue de Flandre, 121 – 1000 Brussels

info@michiganfilms.be

Alice Lemae +32 487 38 13 67



« L'Audition »

2019

N° RCA 149 425

Pourcentage restant à la société : sur le négatif 11 %

Pourcentage restant à la société RNPP :
23% des RNPP (jusqu'à 116K de RNPP)
puis 15%

Genre : LONG METRAGE

Format : durée : 102 mn

Casting : Nina Hoss, Simon Abkarian,
Jens Albinus, Ija Monti, Serafin Mishiev

1^{er} Diffuseur en clair: ZDF/ARTE

1^{er} Diffuseur crypté: N/A

Sortie salle : 6 novembre 2019

distributeur :

Les Films du Losange (distribution France
et internationale)

Les films du losange

7-9 rue des Petites Ecuries

75009 Paris Tel 33 1 44 43 87 10

Régine Vial : r.vial@filmsdulosange.fr

Budget du film : M. €

Auteurs :

- Auteur œuvre originale :

- Auteurs : Daphné Charizani & Ina Weisse

- Réalisateur : Ina Weisse

Coproduction :

Lupa Films (89%)

Lupa Film GmbH

Keithstrasse 5 - D-10787 Berlin

Tel.: +49 (0) 30 / 960 666 93 – 1

www.lupa-film.com

Felix von Boehm : mobil: 0176-2172898



« Le Bon soldat / The Good Soldier »
2022
N° RCA 146.077

Pourcentage restant à la société : sur le négatif 45,42 %

Pourcentage restant à la société RNPP : 45,42 % des RNPP

Genre : LONG METRAGE

Format : 88 mn

Casting : Breaking the Silence, une ONG fondée par d'anciens soldats de l'armée israélienne

1^{er} Diffuseur en clair: N/A

1^{er} Diffuseur crypté: N/A

Sortie salle : N/A

distributeur : Chapter 2 (ventes internationales) - Real Fiction (Allemagne)

Budget du film : 0,33 M€

tel +972.547303458

Auteurs :

contact@cominofilms.com

- Auteur œuvre originale :

silvina@inter.net.il

- Auteurs : Silvina Landsmann

- Réalisateur : Silvina Landsmann

Coproduction :

Neos Film (30,41%) Comino (24,17%)

NEOS Film GmbH & Co.KG

Adalbertstrasse 25 D-80799 München

Fon +49 (89) 6250287-0

Christoph Menardi

Mob +49 (163) 6362734

Email christoph.menardi@neosfilm.de

Web www.neosfilm.de

Comino Films,

Bar sheva 2, 6342602 Tel Aviv , Israel



« Liberté »
2019
N° RCA

Pourcentage restant à la société : sur le négatif 40 %
Pourcentage restant à la société RNPP : 40 % des RNPP
Genre : LONG METRAGE
Format : durée : 132 mn

Casting :
Helmut Berger : Duc de Walchen
Marc Susini : Comte de Tésiv
Iliana Zabeth : Mademoiselle de Jensling

JC simon simon@filmsboutique.com

Valeska Neu (Sales and HR)
valeska@filmsboutique.com

1^{er} Diffuseur en clair : N/A
1^{er} Diffuseur crypté : N/A
Sortie salle : 4 septembre 2019
distributeur :

Sophie Dulac Distribution (Distribution France) :

Films Boutique (Ventes internationales)

Sophie Dulac distribution
60 rue Pierre Charon
75008 Paris
Tel 01 44 49- 46 00
Michel Zana
<mailto:mzana@dulacdistribution.com>

Films Boutique - Main office
Berlin - Köpenicker Str. 184. –
10997 Berlin, Germany
+49 30 69 53 78 50
contact@filmsboutique.com

Budget du film : 1,2 M€

Auteurs :
- Auteur œuvre originaire :
- Auteurs : Albert Serra
- Réalisateur : Albert Serra

Coproduction :

Andergraun Films (20 %)
Rosa Filmes (40 %) /
Lupa Films (0 %)

ANDERGRAUN FILMS SL
c/Mallorca 305, local 2º, 08037 BARCELONA
SERRA Albert + 34 670231351 : albert@albertserra.com
TRIOLA Montse : + 34 687459674
triola@andergraun.com

ROSA FILMES- Portugal

Largo Maria Isabel Aboim Inglês 2-B,
1400-244 Lisboa, Portugal
Tel: +351 21 303 18 10
Joaquim Sapinho
00 35 19 67 11 90 04
jsapinho@icloud.com

LUPA Film GmbH
Keithstrasse 5 - D-10787 Berlin
Tel.: +49 (0) 30 / 960 666 93 – 1
www.lupa-film.com
Felix von Boehm : mobil: 0176-21728989

Producteur associé :



« Madame Butterfly »
1994
N° RCA : 84.639

Pourcentage restant à la société : sur le négatif : 85 %
Pourcentage restant à la société RNPP : 85 % des RNPP
Genre : LONG METRAGE
Format : durée : 135 mn

Casting :

Ying Huang : Cio-Cio-San
Richard Troxell : Pinkerton
Ning Liang : Suzuki
Jing Ma Fan : Goro
Christopheren Nòmura : Prince Yamadori
Constance Hauman : : Kate Pinkerton
Kusakabe Yo : Oncle Bonze
Kamel Touati: Oncle Yakusidé
Yoshi Oida: Le père de Butterfly

1^{er} Diffuseur en clair: France 3 puis
ARTE France

1^{er} Diffuseur crypté: Canal +

Sortie salle : le 22 novembre 1995

Distributeur : Les Films du Losange

Les films du Losange
7-9 rue des Petites Ecuries
75009 Paris Tel 33 1 44 43 87 10

Régine Vial : r.vial@filmsdulosange.fr

Budget du film : 7 M€

Auteurs :

- Auteur œuvre originaire : Puccini/ Il-lica/Giacosa
- Auteurs : Frédéric Mitterrand
- Réalisateur : Frédéric Mitterrand
Frédéric Mitterrand : 104 rue de l'univer-
sité 75007

fredmit@laposte.net

Co-production :

France Télévisions (15 %)

France Télévision
7 Espl. Henri de France, 75015 Paris
Tel 01 56 22 60 00



« Mrs. Fang »
2017
N° RCA 148 277

Pourcentage restant à la société : sur le négatif 50 %
Pourcentage restant à la société RNPP : 50% des RNPP

Genre : LONG METRAGE

Format : durée : 85 mn

Casting : Mrs Fang

1^{er} Diffuseur en clair : Arte France (La Lucarne)

1^{er} Diffuseur crypté : N/A

Sortie salle : 13 juin 2018

distributeur :

Ventes Etranger : Chinese Shadows - Hong Kong
anne@chineseshadows.com

Vente France : Les Acacias
63 rue de Ponthieu 75008 Paris.
Tel : 01 56 69 29 30
acaciasfilms@orange.fr

Budget du film : 0,169 M€

Auteurs :

- Auteur œuvre originale :
- Auteurs : Wang Bing
- Réalisateur : Wang Bing

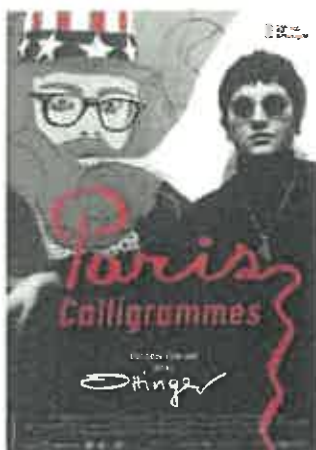
Coproduction :

Wil Productions (50 %)

Adresse :

Rm13 18/20, 13 F, Hollywood Plaza,
610 Nathan Rd, Mongkok, Kowloon, Hong Kong, PR China

Mandat France : Les Acacia



« Paris Calligrammes »
2020
N° RCA 148 739

Pourcentage restant à la société : sur le négatif 25 %
Pourcentage restant à la société RNPP : 10% des RNPP
Genre : LONG METRAGE
Format : durée : 129 mn
Casting : Ulrike Ottinger

1^{er} Diffuseur en clair : Drei Sat (Allemagne)
1^{er} Diffuseur crypté : N/A
Sortie salle : 14 octobre 2020
distributeur :
Ventes Etranger : Light Dox
Anna Berthollet anna@lightdox.com

Vente France : Dean Media
44 bld du Montparnasse 75015 Paris.
Isabelle Dubar isabelle@happinessdistribution.com

Budget du film : 0,779 M€
Auteurs :
- Auteur œuvre originale :
- Auteurs : Ulrike Ottinger
- Réalisateur : Ulrike Ottinger

Coproduction :
Zero one film (Germany) (75 %)
Adresse : Lehrter Strasse 57
10557 Berlin
(Germany)
INA (France)

Mandat France : Dean Media



« Poligono Sur »

2003

N° RCA 109.785

Pourcentage restant à la société : sur le négatif 24 %

Pourcentage restant à la société RNPP : 24 % des RNPP

Genre : LONG METRAGE

Format : durée : 105 mn

Casting :

1^{er} Diffuseur en clair:

1^{er} Diffuseur crypté: Canal+

Sortie salle : 30/6/2004

distributeur :

Epicentre :

55, rue de la Mare – 75020 Paris Tél. 01 43 49 03 03

Daniel Chabannes

daniel@epicentrefilms.com

Budget du film : 0,42 M€

Auteurs :

- Auteur œuvre originale :

- Auteurs : Dominique Abel et Juan José Ibanez

- Réalisateur : Dominique Abel

Coproduction :

Maestranza Films (50 %) /

Canal + (26 %) .

Maestranza Films

C. Hacienda Dolores Dos, 7,

41500 Alcalá de Guadaíra,

Sevilla, Espagne

Tel : [+34 954 21 06 17](tel:+34954210617)

Canal +

Siège : 1 place du spectacle, 92130 Issy-

les-Moulineaux.

Bur : 48 quai Point du Jour, 92100 Bou-

logne Billancourt

Mandat France : Idéale Audience



«Stefan Zweig, Farewell to Europe»

2016

N° RCA VISA 142 641

Pourcentage restant à la société : sur le négatif 13,18 %

Pourcentage restant à la société RNPP : 13,18 % des RNPP (Monde) 50%(pays Franco-
phone)

Genre : LONG METRAGE

Format durée : 105 mn

Casting :

Josef Hader (Stefan Zweig),
Barbara Shukova (Friedricke Zweig)
Aenne Schwarz (Lotte Zweig)

1^{er} Diffuseur en clair : ARTE France

Films distribution

5 r Nicolas Flamel 75004 Paris

Tel 01 53 10 33 99

Sebastien Beffa

ARP

13 rue Jean Mermoz

75008 PARIS

Budget du film : 3,485 M€

Auteurs :

Maria Schrader, Jan Schomburg

Réalisateur : Maria Schrader

Maria Schrader

Knaackstr. 23 - 10405 Berlin

maria.schrader@gmx.net

Arte France Cinéma

8 rue Marceau 92785 Issy les Moulineaux

cedex 9

Tel. 0033155007777

Cell 0033689194027

Olivier Père :o-pere@artefrance.fr

www.artefrance.fr

1^{er} Diffuseur crypté : Ciné +

Sortie salle : 16 mars 2016

distributeur :

Films Distribution (vente étranger)

ARP Sélection (France)

www.arpselection.com

X-Verleih (Allemagne)

X Verleih AG

Kurfürstenstraße 57, 1.

0785 Berlin, Allemagne

Tel [+49 30 26933600](tel:+493026933600)

tel : +49 172 323 20 23

Coproduction :

DOR Film (10 %) /Autriche

ARTE (15 %) / France/Allemagne

Bleu Kobalt (50 %) / France

X Filme - Barmittel (69 %) Allemagne

X film Creative Pool GmbH

Kurfürtenstrasse 57

10785 Berlin

Tel + 49 30 230 833 17

Stefan Arndt

Mandat ARP



« Where are you Joao Gilberto? »

2018

N° RCA 145 846

Pourcentage restant à la société : sur le négatif 20 %

Pourcentage restant à la société RNPP : 20% des RNPP après remboursement Eurimages

Genre : LONG METRAGE

Format : durée : 90 mn

Casting :

1^{er} Diffuseur en clair : BR/ARTE

1^{er} Diffuseur crypté : N/A

Sortie salle: N/A

distributeur: The Party Films Sales

The Party Films Sales

16 rue Frochot

75009 Paris

Tel 01 40 22 92 15

Budget du film : 0,831 M €

Auteurs :

- Auteur œuvre originale :

- Auteurs : Georges Gachot

- Réalisateur : Georges Gachot

Fiche à remplir œuvre par œuvre

LONGS MÉTRAGES IA (Idéale Audience)

RÉF.	Titre	Part IA %	OFFRE
023CDT	Poligono Sur	24	
031FLY	Madame Butterfly	85	
192SOK	Francofonia	40	
214ZWE	Stefan Zweig, Farewell to Europe	9	
231JOA	Where are you Joao Gilberto?	15	
232FAN	Mrs. Fang	50	
233BTS	Le Bon soldat / The Good Soldier	45,42	
240PAR	Paris Calligrammes	10	
245LIB	Liberté	19,66	
246AUD	L'audition	23	
255OLG	Gigi la legge / Les aventures de Gigi la loi	31,15	
	Total Longs métrages		€

DOCUMENTAIRES MUSICAUX

RÉF.	Titre	Part IA %	OFFRE
001FAU	Le roman de Fauvel	80	
005BEN01	Gilles Apap - Renegade Fiddler	92	
011ATK	Anne Teresa De Keersmaeker - Dance notes	67	
016RIB	Ribatz, Ribatz! Or the Grain of Time	32	
021TEM	Tempo!	100	
026HOF	The Missing Manuscript	81	
038EST	The Hungarian Touch	77,2	
040SCH	Elisabeth Schwarzkopf, a self portrait	75	
046DEG	Degas and the Dance	21,87	
057MOB	Un Bel Di...	96	
067PMF	Fine Tuning - The Pacific Music Festival Experience	100	
069FRI	Music transfigured - Remembering Ferenc Fricsay	93	
073AGU	Agujetas, Cantaor	90	
076MAN0 1	Dawn in Granada	85,95	

083UPS	Dawn Upshaw, Intimate Collaborations	86,5
085JAZ	The Jazzman from the Gulag	88
088LCP	First Steps (Theseus Lully)	73
093STU01	Nathalie Stutzmann, Open Heart	100
095JIM	Harlem in Montmartre	11
098DAK	Africa Live 2005	33
099INC01	A lesson by Pierre Boulez - Sur incises	77
101FUR	Jean-Christophe Spinosi records Antonio Vivaldi	100
104APE	Aperghis, Storm Beneath a Skull	87
107ROI	Citizen Lear	68,6
110MAK	Kenneth Branagh films The Magic Flute	100
112TOS01	Toscanini In His Own Words	61,85
114ILE	A Romantic Summer on the Isle of Ushant	100
142CHO	The art of Chopin	80
156DJA	Django Reinhardt, Three-Fingered Lightning	80
157FER	Kathleen Ferrier	39
158SPI02	La Spira	66
159HAY02	The Creation, John Nelson In Rehearsal	85
160BLO	Bloody Daughter	43
169PAS02	John Nelson's St Matthew Passion – The Journey.	83
206VOY	A Trio for Schubert	78
208NAC02	Trauernacht - documentary introduction	100
216LFC	The False Confidences	49
228AST	Astor Piazzolla, les années du requin	41
236SPO	Il mondo in scena - Spoleto 60	36
244TAK	Shiro Takatani, between nature and technology	89,9
261QAR	Quatuor AROD Ménage à quatre	76,91

Total DOCUMENTAIRES MUSICAUX		€
------------------------------	--	---

AUTRES DOCUMENTAIRES

RÉF.	Titre	Part IA %	OFFRE
013PAR	Le sixième sens, science et paranormal	100	
025NIG	Elegy of a Voyage	35	
028HOO	Hoover Street Revival	30	
029MET01	Creature Features - The Beasts	87,5	
029MET02	Creature Features - The Machines	87,5	
029MET03	Creature Features - The Dead	87,5	
049YEM	The Lost Film	60	
050COL	The Patiala Necklace	75,82	
053DOR01	Death Squadrons - The French School	100	

058JOH	Johan Van Der Keuken, a portrait	100
063INT	Intervista	100
079CIT	A Car Is Born / Une voiture est née	100
082BIN	Mr Bing & L'art nouveau	100
091FEL	María Félix, the Making of a Myth	68
097VIC	Optimum	51
099TDF	The Tour Operators / L'échappée belle	72
108PLA	On les appelait Les dames du planning	100
118SHA	Shanghai, the Roaring Twenties	68,51
126CAS	The Shadows of Casablanca	61,78
127JAC	The Yatzkans	70
136PRI	Ceux de Primo Levi	51
138PIE	The Octopus / La pieuvre	100
150TAO	The Tao Way	91,28
175HOP	Edward Hopper and the Blank Canvas	87,6
183BOO	Books and Clouds / Des livres et des nuages	28
187RWA	Rwanda, Fields of Memories	74
190VIC	La robe Vichy	79
191LAC	La Chemise Polo de René Lacoste	87
192SOK02	Les visiteurs du Louvre (making of Francofonía)	40
201PHA	Niki De Saint Phalle	65,44
212KIN	CineKino 52'	50
217NAN	Nansen Passport	37
218EFI	Spain facing uncertainty	34,335
227CIN01	CineKino, L'Allemagne	33
227CIN02	CineKino, La France	33
227CIN03	CineKino, L'Italie	33
227CIN04	CineKino, La Belgique	33
227CIN05	CineKino, L'Espagne	33
227CIN06	CineKino, La Grande-Bretagne	33
227CIN07	CineKino, La Tchèque et la Slovaquie	33
227CIN08	CineKino, La Suisse	33
227CIN09	CineKino, L'Autriche	33
227CIN10	CineKino, La Pologne	33
229HOT	Hotline	50
234DNP	In our Paradise / Dans notre paradis	84,36
239H24	24h Europe, we are the future	26,5
253VIE	Les arpenteurs de l'espace	86
999NOT	Je suis parti dans les bois	100

Total AUTRES DOCUMENTAIRES		€
----------------------------	--	---

CAPTATIONS (hors Classic Archive)

RÉF.	Titre	Part IA %	OFFRE
005BEN02	Apap Masala	92	
009ODY	Le chant de l'Odyssee	100	
020BAG	Studio Bagouet	33	
023CDT02	Las 3000, flamenca city	24	
024ORG	Songs from another age	84,5	
068LAF	The Fables at La Fontaine	18,8	
076MAN	Manolete	85,95	
076MAN02	Flamenco Soy	85,95	
089THE	Theseus (Lully)	100	
093STU02	Nathalie Stutzmann, Inger Södergren in a Schubert Brahms Schumann recital	100	
098DAK	Africa Live 2005	33	
098DAK01	Africa Live 2005 - The Roll Back Malaria Concert	33	
099INC02	Sur incises	77	
106CHA	Le Petit Chaperon rouge - Little Red Riding Hood	58	
111LEA	King Lear	69,4	
112TOS02	Toscanini conducts Verdi, Hymn of Nations	100	
113BAC01	Bach in Notre-Dame de Paris	83	
119TOC	Toscanini conducts Wagner	100	
130ASP	Aspen Festival 2008	80	
131LOU01	Pierre Boulez et L'Oiseau de feu au Louvre	82	
133ZAI	Zaide	90	
134BER	Berliner Philharmoniker at the 60th Edition of the Festival d'Aix-en-Provence	95	
135REN	The Cunning Little Vixen/ petite renarde rusée	83	
139JUR	Vladimir Jurowsky conducts the CEO with Hélène Grimaud	84	
146NAP	Cecilia Bartoli sings the Castratos	33,33	
148CTO	The Chopin Concertos Garry Ohlsson	88	
151MIS	Missa Solemnis	85	
152WER	Werther	69	
153JUR	V. Jurowsky conducts the Age of Enlightenment /Beethoven	89	
154SOM	La Sonnanbula	69,39	
158SPI01	The Spring by the Spira Mirabilis	83	
159HAY	The Creation (Haydn)	85	
160BLO02	Martha Argerich Plays Chopin Piano Concerto No. 1	43	
162DON	Don Giovanni Glyndebourne	23	
166EBE	Fiction at Folies Bergères	100	
167CAL	Caligula	26,8	
169PAS	St Matthew's Passion	83	

170MAC	Machinations	70
171MEN	Menahem Pressler plays Beethoven, Chopin, Debussy, Schubert	100
172PEK	David Fray with Esa Pekka Salonen and L'Orchestre de Paris	100
173CEN	Cinderella	0
176FOR	La Forza del Destino	70
178ARG01	Martha Argerich plays Tchaikovski	100
178ARG02	Martha Argerich plays Prokofiev	100
180PEL	Pelléas Et Melisande	34
181OTE	Otello	60
182GER01	Absolute Prokofiev - Symphony N°1 Opus 25 "Classical", Piano Concerto N°1 Opus 10, Symphony N°5 Opus 100 (15 April 2012)	45
182GER02	Absolute Prokofiev - Symphony N°2 Opus 40, Piano Concerto N°2 Opus 16, Symphony N°3 Opus 44 (16 April 2012)	45
182GER03	Absolute Prokofiev - Symphony N°4 Opus 47, Piano Concerto N°4 Opus 53 "For The Left Hand", Three Excerpts From Romeo And Juliet Opus 64 (16 & 24 April 2012)	45
182GER04	Absolute Prokofiev - Symphony N°6 Opus 111, Piano Concerto N°5 Opus 55, Symphony N°7 Opus 131 (25 April 2012)	45
184CEC	Mission, Agostino Steffani in Versailles	76
186GER	Absolute Prokofiev - The Violin Concertos	50
188COS	Così fan tutte (Madrid)	60
189CHA	Un chapeau de paille d'Italie	50
193PAM	The Perfect American (Madrid)	20
195GIO	Don Giovanni (at Dijon)	83
196ZAU	The Magic Flute (Baden Baden)	26
197VDI	Celebrating Verdi - Classic Archive	100
199ACF	Anney Classic Festival 2013	50
200IND	The Indian Queen (Teatro Real Madrid)	46,25
202ALC	Alceste (Teatro Real Madrid)	75
204ACF	Anney Classic Festival 2014	52
205WIN	Winterreise	84,15
207TRA	La Traviata	99
208NAC01	Trauernacht	100
209RAI	Rain	91
211KAT	Katia Kabanova	0
219LUC	Lucrece Borgia	50
221ACF	Anney Classic Festival 2015	50
223MAT	Denis Matsuev live from the Royal Concertgebouw, Amsterdam	100
224ATK	Anne Teresa de Keersmaeker at the Paris Opera	95
225TRI	Il Trionfo del Tempo e del Disinganno	90
238RCI	Mstislav Rostropovich plays Tchaikovsky, Beethoven, Bach	100
241BFO	Gustav Mahler: Symphony No 3 "Resurrection" (Budapest Festival Orchestra)	93
243THB	Beethoven Last Sonatas - Alexandre Tharaud	97

247GIT	Tribute to Ivry Gitlis	87,75
248REQ	Hector Berlioz : Grande messe des morts Op.5 (Requiem)	80,5
250QEB	Quatuor Ebene Beethoven intégrale des quatuors	86
251BFO	BFO, Ivan Fischer, Vilde Frang : Enescu, Stravinsky, Prokofiev	100
254PAB	Piotr Anderszewski joue Bach	100
256CCC	Martha Argerich, Maxim Vengerov, Mischa Maisky : Beethoven, Saint-Saëns	100
257CCC	Carte blanche à Renaud Capuçon	100
259CCC	Happy birthday Martha Argerich	98
260VER1	Mao Fujita 1	84
260VER10	Mao Fujita 3	84
260VER11	Evgeny Kissin, piano	84
260VER12	Mao Fujita 4	84
260VER13	Mao Fujita 5	84
260VER2	Mao Fujita 2	84
260VER3	Kian Soltani	84
260VER4	Mäkelä / Lozakovitch	84
260VER5	Mäkelä VFCO	84
260VER6	Gergiev / Matsuev	84
260VER7	Pletnev	84
260VER8	Bouchkov	84
260VER9	Spacek VFCO	84
262QAR	Quatuor AROD à Singer Polignac	100
263VER1	Malofeev	84
263VER2	Dutoit Malofeev	84
263VER3	Dutoit VFO	84
263VER4	G. Capuçon	84
263VER5	Pletnev récital	84
263VER6	Pletnev Noseda	84
263VER7	Tsotne	84
263VER8	Bronfman Noseda	84
263VER9	Mao Fujita	84
265ORF	L'Orfeo au festival de Beaune	86,62
266ODP	Orchestre de Paris et Klaus Mäkelä	100

	Total CAPTATIONS (hors Classic Archives)		€
--	--	--	---

CLASSIC ARCHIVE

RÉF.	Titre	Part IA %	OFFRE
CLA 072	STERN 2 VF.VI.4/3	60	
CLA 072	FOURNIER P.	60	
CLA 072	KLEMPERER OTTO	60	
CLA 072	CASADESUS	60	
CLA 115	BRITISH SINGERS (VF-VI)	60	
CLA 115	CRESPIN REGINE (VF-VI)	60	
CLA 115	SCHWARZKOPF ELISABETH (VF-VI)	60	
CLA 115	LOS ANGELES VICTORIA DE (VF-VI)	60	
CLA 115	POULENC FRANCIS ET SES (VF-VI)	60	
CLA 115	FOURNIER PIERRE (VF-VI)	60	
CLA 115	CALLAS MARIA (VF-VI)	60	
CLA 115	STERN ISAAC (VF-VI)	60	
CLA 115	BRITISH SINGERS	60	
CLA 115	CRESPIN REGINE	60	
CLA 115	PERLEMUTER VLADO	60	
CLA 115	POULENC FRANCIS	60	
CLA 115	SCHWARZKOPF ELISABETH	60	
CLA 115	FOURNIER PIERRE	60	
CLA 115	CALLAS MARIA	60	
CLA 115	STERN ISAAC	60	
CLA 115	GRANDES VOIX	60	
CLA 115	CRESPIN REGINE	60	
CLA 115	DU PRE JACQUELINE	60	
CLA 115	FERRAS CHRISTIAN	60	
CLA 115	SCHWARZKOPF ELISABETH	60	
CLA 115	PERLEMUTER VLADO	60	
CLA 115	POULENC FRANCIS	60	
CLA 115	FOURNIER PIERRE	60	
CLA 115	CALLAS MARIA	60	
CLA 115	STERN ISSAC VI	60	
CLA 115	NIKOLAYEVA TATIANA PLAYS SHOSTAKOVICH (VO)	60	
CLA 115	NIKOLAYEVA TATIANA PLAYS SHOSTAKOVICH (VO)	60	
CLA 115	NIKOLAYEVA TATIANA PLAYS SHOSTAKOVICH (VO)	60	
CLA 115	RUBINSTEIN ARTHUR PLAYS CHOPIN + FDS NEUTRES (VO)	60	
CLA 115	RUBINSTEIN ARTHUR IN RECITAL + FDS NEUTRES (VO)	60	
CLA 115	MUNCH CONDUCT RAVEL BRAHMS+ FDS NEUTRES (VO)	60	
CLA 115	PERAHIA MURRAY PLAYS BEETHOVEN VO	60	
CLA 115	PERAHIA MURRAY PLAYS BEETHOVEN VO	60	
CLA 115	PERAHIA MURRAY PLAYS BEETHOVEN VO	60	
CLA 115	PERLMAN ITZHAK PLAYS SAINT SAENS AND ELGAR	60	
CLA 115	BERNSTEIN LEONARD (VF)	60	
CLA 115	IA155025 ISTOMIN/STERN	60	

CLA 115	RUBINSTEIN/GILELS	60
CLA 115	BERNSTEIN LEONARD	60
CLA 115	GILELS EMIL JOUE ...	60
CLA 115	IA155027 STERN ISAAC JOUE... (VF)	60
CLA 115	GILELS EMIL PLAYS ... (VA)	60
CLA 115	BERNSTEIN LEONARD ...(VA)	60
CLA 115	BERNSTEIN LEONARD ...(VA)	60
CLA 115	IA155042 STERN ISAAC PLAYS ... (VA)	60
CLA 115	STERN ISSAC MOZART/ADAGIO/GERMINI	60
CLA 115	CONCERT MOZART V.MUSIQUE.4/3	60
CLA 115	IA 115004 VF/VI MONO	60
CLA 115	IA 115018	60
CLA 115	ROSTROPOVITCH / GROVES	60
CLA 115	ROSTROPOVITCH / RICHTER	60
CLA 115	DUPRE / ROSTROPOVITCH	60
CLA 115	ROSTROPOVITCH + GROVES	60
CLA 115	ROSTROPOVITCH / RICHTER	60
CLA 115	MAESTRO ROSTROPOVITCH	60
CLA 115	ROSTROPOVITCH / CHOSTAKOVITCH	60
CLA 128	WEISSENBERG VO	60
CLA 129	NIKOLAYEVA TATIANA PRELUDES ET FUGUES OPUS 87 N.13 A 24	60
CLA 129	SHWARZKOPF VI	60
CLA 129	WEISSENBERG VI	60
CLA 129	SAMSON VI	60
CLA 129	ROJDESTVENSKY VI	60
CLA 129	RUBINSTEIN ARTHUR ARCHIVE RUSSE	60
CLA 129	CZIFFRA VF 4X3	60
CLA 129	CZIFFRA VF/VI 4X3	60
CLA 129	ROJDESTVENSKY G VF 4X3	60
CLA 129	ISTOMIN, STERN, ROSE VF 4X3	60
CLA 129	SHWARZKOPF VF 4X3	60
CLA 129	WEISSENBERG VF 4X3	60
CLA 129	SAMSON FRANCOIS VF 4X3	60
CLA 129	IA129100 ROJDESTVENSKY	60
CLA 129	BENEDETTI - MICHELANGELI VF/VI + FDS NEUTRES	60
CLA 129	GITLIS (52') VF/VI + FDS NEUTRES	60
CLA 129	ISTOMIN, STERN, ROSE TRIO VF/VI + FDS NEUTRES	60
CLA 129	RICHTER VF/VI + FDS NEUTRES	60
CLA 129	GITLIS	60
CLA 129	ROJDESTVENSKY G LIVE FROM THE PROMS 1979	60
CLA 129	MENUHIN YEHUDI HOMMAGE	60
CLA 129	PERLMAN ITZHAK (VI)	60
CLA 129	WEISSENBERG VO	60
CLA 129	WEISSENBERG VO	60
CLA 129	FRANCOIS SAMSON V.MUSIQUE.4/3	60
CLA 129	RAMPAL JEAN-PIERRE	60

CLA 129	FRANCOIS SAMSON N.02 V.MUSIQUE.4/3	60	
CLA 31	GREAT VOICES OF THE GOLDEN AGE (MASTER PAE BATCH 10)	60	
CLA 450	GUILELS + NEUHAU (VA)	60	
CLA 451	OISTRAKH DAVID (VI)	60	
CLA 451	GIULINI CM / KERTESZ ISTVAN (VI)	60	
CLA 451	IA 45190061 CHRISTIAN FERRA	60	
CLA 453	ARRAU CLAUDIO / CIANI DINO (VI)	60	
CLA 453	QUATUOR AMADEUS (VF)	60	
CLA 453	MENUHIN/OISTRAKH (VI)	60	
CLA 453	ANSERMET/MONTEUX (VI)	60	
CLA 454	SOLTI GEORG (VI)	60	
CLA 454	SCHMIDT-ISSERSTE (VI-VF)	60	
CLA 455	HORONSTEIN JASCHA (VI)	60	
CLA 455	STREICH RITA (VI)	60	
CLA 455	GIULINI CARLO-MARIA (VI)	60	
CLA 455	DAVIES COLIN (VI)	60	
CLA 456	WINDGANSSEN WOLFGANG (VI)	60	
CLA 456	STRAVINSKI IGOR (VI)	60	
CLA 999	FRANCOIS SAMSON	60	
CLA	VF	60	

Total CLASSIC ARCHIVE			€
-----------------------	--	--	---

RÉCAPITULATIF CATALOGUE

LONGS MÉTRAGES	€
DOCUMENTAIRES MUSICAUX	€
AUTRES DOCUMENTAIRES	€
CAPTATIONS	€
CLASSIC ARCHIVE	€
TOTAL	€

OBSERVATIONS :

Il n'y a pas de projets en cours de développement.

L'ensemble du catalogue n'est nanti auprès d'aucune banque, ni d'un établissement financier.

Le catalogue est essentiellement en mandat chez NAXOS (commission 35%) avec un MG restant à amortir d'environ 50.000€. 27 captations et deux documentaires sont en mandat chez EuroArts.

Le matériel se trouve chez le dirigeant.

Je reste bien entendu, à votre disposition et à celle du Tribunal de Commerce pour tout renseignement et information complémentaire.

Christian Ardan

*Les données ne confèrent aucun mandat, aucun droit de propriété.
Les remboursements sont conditionnés sur la fourniture d'une facture et de justificatifs exigés.
L'ensemble des renseignements du catalogue est diffusé sur le site www.classicarchive.com et sur les réseaux sociaux.
Chaque position de son titre est soumise à nos investigations et notamment au R.A.V.*

DECLARATION D'INDEPENDANCE ET DE SINCERITE DU PRIX

Je soussigné

Agissant en qualité de

Déclare que le prix de cession figurant dans l'offre déposée sous ma responsabilité est sincère et véritable et qu'aucune somme complémentaire n'a été ou ne sera versée à quiconque, à l'insu du Tribunal, sous quelque forme que ce soit, pour quelque motif que ce soit.

Précise que cette déclaration ne vise pas les éventuelles commissions d'agence immobilière, pas plus que les remboursements des dépôts de garantie, ou les frais, droits et honoraires d'acte liés aux opérations de cession, le prix offert étant stipulé net vendeur.

Déclare (cocher la case correspondante) :

- Ne pas être assisté d'un conseil, une agence ou un intermédiaire.
- Etre assisté d'un conseil, une agence ou un intermédiaire :

Déclare, le cas échéant, verser à

La somme de, au titre de commissions, frais ou honoraires ou autres.

Je déclare en outre avoir pris connaissance de l'article L.642-3 du Code de commerce, lequel dispose :

« Ni le débiteur, ni les dirigeants de droit ou de fait de la personne morale en liquidation judiciaire, ni les parents ou alliés jusqu'au deuxième degré inclusivement de ces dirigeants ou du débiteur personne physique, ni les personnes ayant ou ayant eu la qualité de contrôleur au cours de la procédure ne sont admis, directement ou par personne interposée, à présenter une offre. De même, il est fait interdiction à ces personnes d'acquérir, dans les cinq années suivant la cession, tout ou partie des biens dépendant de la liquidation, directement ou indirectement, ainsi que d'acquérir des parts ou titres de capital de toute société ayant dans son patrimoine, directement ou indirectement, tout ou partie de ces biens, ainsi que des valeurs mobilières donnant accès, dans le même délai, au capital de cette société

Toutefois, lorsqu'il s'agit d'une exploitation agricole, le Tribunal peut déroger à ces interdictions et autoriser la cession à l'une des personnes visées au premier alinéa, à l'exception des contrôleurs. Dans les autres cas, le Tribunal, sur requête du ministère public, peut autoriser la cession à l'une des personnes visées au premier alinéa, à l'exception des contrôleurs, par un jugement spécialement motivé, après avoir demandé l'avis des contrôleurs.

Tout acte passé en violation du présent article est annulé à la demande de tout intéressé ou du ministère public, présentée dans un délai de trois ans à compter de la conclusion de l'acte. Lorsque l'acte est soumis à publicité, le délai court à compter de celle-ci ».

Et formuler mon offre en conformité avec ses dispositions.

Fait à, le

Signature

**Questionnaire de provenance des fonds
Personne morale**

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

1 – Qualité de la personne morale dans l'opération (sélectionnez) : Intermédiaire / Bénéficiaire effectif

2 – Identification de la personne morale

Dénomination sociale :

Forme juridique :

Capital social :

Adresse du siège social statutaire :

Adresse du siège social réel (si différent du siège statutaire) :

Adresse des établissements secondaires :



Nationalité de la personne morale :

Objet social de la personne morale :

NB : si la société n'est pas française, joindre un document justifiant de l'existence de la personne morale

IDENTIFICATION DES ASSOCIES ET DU REPRESENTANT LEGAL

3 – Les associés de la personne morale

Nombre d'associés :

	Associé 1	Associé 2	Associé 3
Noms et prénoms			
Date de naissance			
Lieu de naissance			
Nationalité			
Adresse			
Pourcentage de détention dans le capital social			

	Associé 4	Associé 5	Associé 6
Noms et prénoms			
Date de naissance			
Lieu de naissance			
Nationalité			
Adresse			
Pourcentage de détention dans le capital social			

IDENTIFICATION DE L'OPERATION

5 – Nature de l'opération :

6 – Objet de l'opération :

7 – Dans quel but la personne morale fait-elle cette opération ?

	Oui	Non
8 –? La personne morale agit-elle pour son compte ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9 – La personne morale agit-elle pour le compte d'une autre personne ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dans l'affirmative, indiquer la personne morale bénéficiaire de l'opération :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10 – Les associés ou les dirigeants sont-ils des PPE (personnes politiquement exposées) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11 – Si vous avez répondu OUI à la question précédente, les associés ou dirigeants ont-ils un lien avec un pays ou un Etat dont le dispositif LAB-FT est absent ou déficient ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12 – Les associés ou dirigeants résidant à l'étranger exercent-ils ou ont-ils exercé une des fonctions visées par l'article R.561-18 du Code monétaire et financier ? (cf. annexe)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

ORIGINE DES FONDS POUR L'OPERATION

13 – Origine des capitaux pour l'opération

Origine des capitaux pour l'opération	Les fonds proviennent :
Compte bancaire Nom : Adresse : Numéro de compte : Montant :	Banque Nom : Adresse : Numéro de compte : Montant :
Prêt bancaire Nom de l'établissement bancaire : Adresse : Montant :	Prêt bancaire Nom de l'établissement bancaire : Adresse : Montant :
Prêt familial Noms et prénoms : Adresse : Montant :	Apports des associés Noms et prénoms : Adresse : Montant :

Joindre une copie des statuts de la personne morale

Date :

Nom et prénom :

Qualité :

Dirigeant de la société

Personne ayant reçu pouvoir (dans ce cas joindre le pouvoir)

Signature :

Questionnaire de provenance des fonds
Personne physique

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE PHYSIQUE

1 – Qualité de la personne dans l’opération : Intermédiaire / Bénéficiaire effectif

2 – Identification de la personne

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Date et lieu de délivrance du document d’identité :

Joindre une photocopie de la carte d’identité ou du passeport

3 - Activité(s) professionnelle(s) exercée(s)

	Oui	Non
4 – Agissez-vous pour votre compte ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5 – Agissez-vous pour le compte d’une autre personne ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dans l’affirmative, indiquez le nom de cette personne		
6 –Etes-vous une personne politiquement exposée au sens de l’article R.561-18 du code monétaire et financier ? (cf. annexe)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7 – Si vous avez répondu OUI à la question précédente, avez-vous un lien avec un pays ou un Etat dont le dispositif LAB-FT est absent ou déficient ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8 – Résidez-vous à l’étranger et exercez-vous ou avez-vous exercé une des fonctions visées par l’article R.561-18 du code monétaire et financier ? (cf. annexe)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

IDENTIFICATION DE L’OPERATION

9 – Nature de l’opération :

10 – Objet de l’opération :

11 – Dans quel but faites-vous cette opération ?

ORIGINE DES FONDS POUR L'OPERATION

Origine des capitaux pour l'opération	Les fonds proviennent :
Compte bancaire Nom : Adresse : Numéro de compte : Montant :	Banque Nom : Adresse : Numéro de compte : Montant :
Prêt bancaire Nom de l'établissement bancaire : Adresse : Montant :	Prêt bancaire Nom de l'établissement bancaire : Adresse : Montant :
Prêt familial Noms et prénoms : Adresse : Montant :	

Date :

Nom et prénom :

Signature :